

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT SUPPLÉANT AU PRÉSIDENT AUX COMMISSIONS DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ ERP. DÉCISION

Séance du 18 juillet 2020

L'an deux mille vingt , le dix huit juillet à 09:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, Mme Picard, Mme Branas, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Croizet à M Royer
Mme Vaccaro à Mme Branas
M Augé à Mme Picard
M Acquaviva à Mme Picard

Secrétaire de séance : M Bruno Cristofoli.

La séance est ouverte,

Délibération du : 18 juillet 2020
Rendue exécutoire le : 21 juillet 2020
Publiée le : 21 juillet 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 18 juillet 2020

DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT SUPPLÉANT AU PRÉSIDENT AUX COMMISSIONS DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ ERP. DÉCISION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

Les arrêtés préfectoraux du 25 mars 2007 ont créé ou modifié, pour la commune de Saint-Médard-en-Jalles, deux commissions :

- une commission communale de sécurité,
- une commission communale d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Elles sont toutes deux placées sous la présidence de Monsieur le Maire, ou de l'adjoint ou du conseiller municipal délégué désigné. Elles concernent les établissements recevant du public de catégories 2 à 5, la commission départementale assurant le suivi des établissements de 1^{ère} catégorie.

La commission communale de sécurité est composée, outre du Maire ou de son représentant, de membres permanents avec voix délibératives représentant du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), de la brigade de Gendarmerie, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

La commission communale d'accessibilité est quant à elle composée, outre du Maire ou son représentant, d'un membre de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et d'un représentant d'associations de personnes à mobilité réduite agréées. Aux membres permanents peuvent s'ajouter, à titre consultatif, toute personne susceptible, en raison de ses compétences, de participer aux commissions.

Considérant la nécessité de désigner un représentant pour présider les commissions en l'absence de Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Désigne Monsieur Claude Joussaume, Adjoint au Maire, afin de présider ces deux commissions en l'absence de Monsieur le Maire.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **30 POUR, 0 CONTRE et 9 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 18 juillet 2020
pour expédition conforme
Le maire,



Stéphane Delpeyrat
Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_059
Date de la décision :	2020-07-18 00:00:00+02
Objet :	DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT SUPPLÉANT AU PRÉSIDENT AUX COMMISSIONS DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ ERP. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.4 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20200718-DG20_059-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20200718-DG20_059-DE-1-1_0.xml	text/xml	974
Nom original :		
DG20_059.pdf	application/pdf	545864
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20200718-DG20_059-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	545864

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juillet 2020 à 09h36min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juillet 2020 à 09h36min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juillet 2020 à 09h36min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juillet 2020 à 09h36min47s	Reçu par le MI le 2020-07-21